



Le 15 Juin 2009

Charte de l'école de football

(Catégories : Débutants, Poussins, Benjamins)

Afin de développer chez l'enfant le goût du sport en général et du football en particulier, l'école de football de l'AS Communay privilégie 3 axes :

- **La formation des jeunes footballeurs au travers du jeu avec ballon.**

Nous considérons que pour les jeunes, la formation doit être avant tout ludique. Aussi, l'ensemble des entraînements est conçu pour permettre le développement psychomotriciel de l'enfant et l'acquisition des bases techniques et tactiques au travers de séquences jouées. Les notions de partenaires et d'adversaires sont progressivement établies par des oppositions en stimulant l'esprit de compétition.

- **Le développement social et civique des enfants.**

A l'âge où l'enfant se socialise et apprend à se comporter en société, nous insistons pour qu'il fasse à tout moment preuve de respect vis à vis de ses éducateurs, de ses adversaires mais aussi de ses partenaires. Chaque enfant doit être respecté, quelque soit son niveau sportif. Pour nous, le football est et doit rester avant tout un jeu. A ce titre, nous demandons à l'ensemble de nos éducateurs une exemplarité parfaite en terme de fair play sur les terrains. L'AS Communay développe un programme de formation de ses éducateurs au travers des stages mis en place par la fédération.

- **La participation de tous les enfants aux championnats et compétitions diverses.**

Les équipes sont composées par les éducateurs responsables de catégorie avec l'aide de leurs adjoints. Ceux ci s'appuient sur 2 principes :

- Mise en place d'équipes compétitives structurées autour de joueurs « cadre » de bon niveau car la réussite sportive est importante pour l'épanouissement du groupe.
- Participation de l'ensemble de l'effectif au moyen de rotations régulières au fil des matchs : Tout le monde doit participer !

Notre objectif : un enfant, un sourire...

Le Responsable de l'Ecole de Football

Le Président